

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 43 (2019)

Artikel: Une construction singulière en 1864-1865 : la glacière de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy
Autor: Hauser, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064577>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE CONSTRUCTION SINGULIÈRE EN 1864-1865 LA GLACIÈRE DE L'HÔTEL-DIEU DE PORRENTRUY

Le parcours touristique dit « circuit secret », en ville de Porrentruy, permet de découvrir, à l'arrière de l'Hôtel-Dieu, une cavité maçonnée dans laquelle ont été installés des jeux de lumière qui en soulignent l'ampleur et la profondeur. Depuis qu'elle a été retrouvée et complètement vidée, en 1996, lors des travaux de réfection de la cour orientale¹ à l'occasion de la restauration d'ensemble de l'ancien hôpital, cette excavation a été considérée, faute d'indications plus précises, comme une citerne ayant servi, à une époque indéterminée, aux besoins d'alimentation en eau de l'établissement. Des documents² récemment repérés dans les Archives de la Bourgeoisie de Porrentruy conduisent à considérer qu'il s'agit en fait d'une ancienne glacière, construite en 1864-1865.

Plan et devis

Jusqu'à la mise en service de réfrigérateurs et congélateurs, il fallait prendre des dispositions particulières pour conserver la glace dont on pouvait avoir besoin. On construira donc à cet effet, au XIX^e siècle principalement, des édicules, en tout ou en partie enterrés, dans lesquels il était possible de la stocker durablement après l'avoir prélevée durant l'hiver en étangs ou même en cavités naturelles. Comme les aubergistes, limonadiers et autres crémiers, les responsables d'hôpitaux, mus par les progrès de la médecine, se lancèrent dans de telles entreprises. Ainsi, à l'automne 1864, le Conseil d'administration de l'hôpital bourgeois de Porrentruy

charge son président, l'ébéniste Jean-Baptiste Carraz, de se tourner vers « Mulhouse, ville où il existe un grand nombre de glacières, pour en examiner la construction et recueillir les données, les renseignements et les avis nécessaires au succès d'une ressource aussi utile aux malades »³. L'affaire ne traîne pas. Moins d'un mois plus tard, l'avis d'adjudication des travaux est publié dans la presse locale (fig. 1). Corollairement, le Conseil d'administration accepte le plan et le devis que l'architecte Maurice Vallat senior⁴ a établis et datés du 18 novembre 1864.

Le plan (fig. 2), à l'échelle 1:50 (« 2 cent. pour un mètre ») présente, en coupe, la glacière à proprement parler, avec son couloir d'accès à huit marches ; il montre aussi, vu du dessus, le fond de la construction, à couvrir d'une grille. Dans son coin inférieur gauche, il porte les signatures, apposées le 25 novembre 1864, du président du Conseil d'administration de l'hôpital, de l'entrepreneur adjudicataire et des deux personnes que celui-ci a dû citer en caution.

³ Archives de la Bourgeoisie de Porrentruy, Registre des délibérations du Conseil de l'hôpital, 1864, séance du 23.10.1864. À en croire certains entrefilts de la presse locale (ainsi *Le Jura* N° 25 du 27 juin 1861, puis N° 29 du 17 juillet 1862), il semble en fait que l'hôpital de Porrentruy, depuis le printemps 1861 au moins, disposait déjà, sur place ou ailleurs, d'une première installation de conservation de la glace.

⁴ Maurice Vallat senior (1818-1898) signait généralement les documents qu'il produisait avec la mention « architecte-géomètre ». Établi à Porrentruy, il a notamment réalisé dans cette ville l'agrandissement du couvent des Ursulines (1864-1865) et livré les plans des premiers bains publics, en 1895 ; il a travaillé en outre sur plusieurs immeubles anciens de la cité, dont l'Hôtel-Dieu, l'église St-Pierre et la chapelle de Lorette. Il est le père de Maurice Vallat junior (1860-1910), architecte lui aussi, formé à l'École des beaux-arts de Paris et connu pour avoir conçu en particulier l'église de Bressaucourt ainsi que plusieurs maisons de maître à Porrentruy.

1 Cf. le rapport de restauration de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy, établi en avril 1997 par le bureau d'architecture Gerster de Delémont et déposé auprès de l'Office cantonal de la culture, Section des monuments historiques, à Porrentruy.

2 Archives de la Bourgeoisie de Porrentruy, Fonds de l'Hôpital, No 125 C (1863-1899).

Avis aux entrepreneurs.

L Le vendredi, 25 de ce mois, à l'Hôtel-de-ville de Porrentruy, dès les 10 heures du matin, il sera mis en adjudication publique la construction d'une cavité souterraine dans la cour supérieure de l'hôpital pour conserver la glace en été. Sa profondeur sera de trente pieds, sur douze de diamètre, avec deux revêtements intérieurs, l'un en moëlons, l'autre en briques.

Porrentruy, le 15 novembre 1864.

Le président du conseil,
J.-B. CARRAZ.

Figure 1 : avis d'adjudication des travaux de construction de la glacière, tel que publié en page 4 du journal *Le Jura*, N° 93, le 18 novembre 1864.

Mais c'est le devis, contresigné à la même date par les mêmes personnes, qui fournit, en quatre pages et autant d'articles, le plus d'indications sur la manière de construire prévue par l'architecte Vallat. L'article premier se rapporte au « creusement » : il indique que « pour construire la glacière dont il s'agit, il sera creusé dans la cour supérieure et entre les ailes de l'hôpital bourgeois de Porrentruy un puits (...) de la profondeur de 3 m. 20 avec un diamètre de 5 m. », « un cône de 5 m. de diamètre au haut, de 3 m. 87 au bas et de 5 m. 20 de hauteur » et « une tranchée pour l'entrée de la glacière d'une moyenne de 3 m. 50 de haut, de 2 m. 20 de large et de 3 m. 46 de long ». Le deuxième article traite de la pierre de taille, prévue en particulier pour les deux portes d'entrée et pour l'escalier d'accès, « à 8 marches (...) chacune de 17 cent. de haut et de 30 cent. de giron avec corniche de 3 cent. et d'une longueur de 1 m. 20 d'une seule pièce »⁵. Viennent ensuite les données au sujet de la maçonnerie : « le développement des parements intérieurs de la maçonnerie donne une superficie d'environ 116 mètres carrés qui comprennent : a) un pavé en silex ou moellons piqués fortement dammés [sic] sur sable conduits en pente d'entonnoir au centre (...) ; b) les parois cylindriques montées en briques posées à plat et renforcées d'un mur de moellons à bons mortiers ordinaires, le tout de 60 cent. d'épaisseur ; c) de voûtes [sic] en briques dressées ». Il est bien spécifié que « le mortier de ciment sera de 1^{ère} qualité, formé de 2/3 de ciment de Vassy⁶ non éventé et de 1/3 de fin sable siliceux (sable du Rhin) et non calcaire » et que « tous les parements intérieurs, les voûtes en dessus et en dessous seront (...) revêtus d'une couche d'un centimètre d'épaisseur de ciment

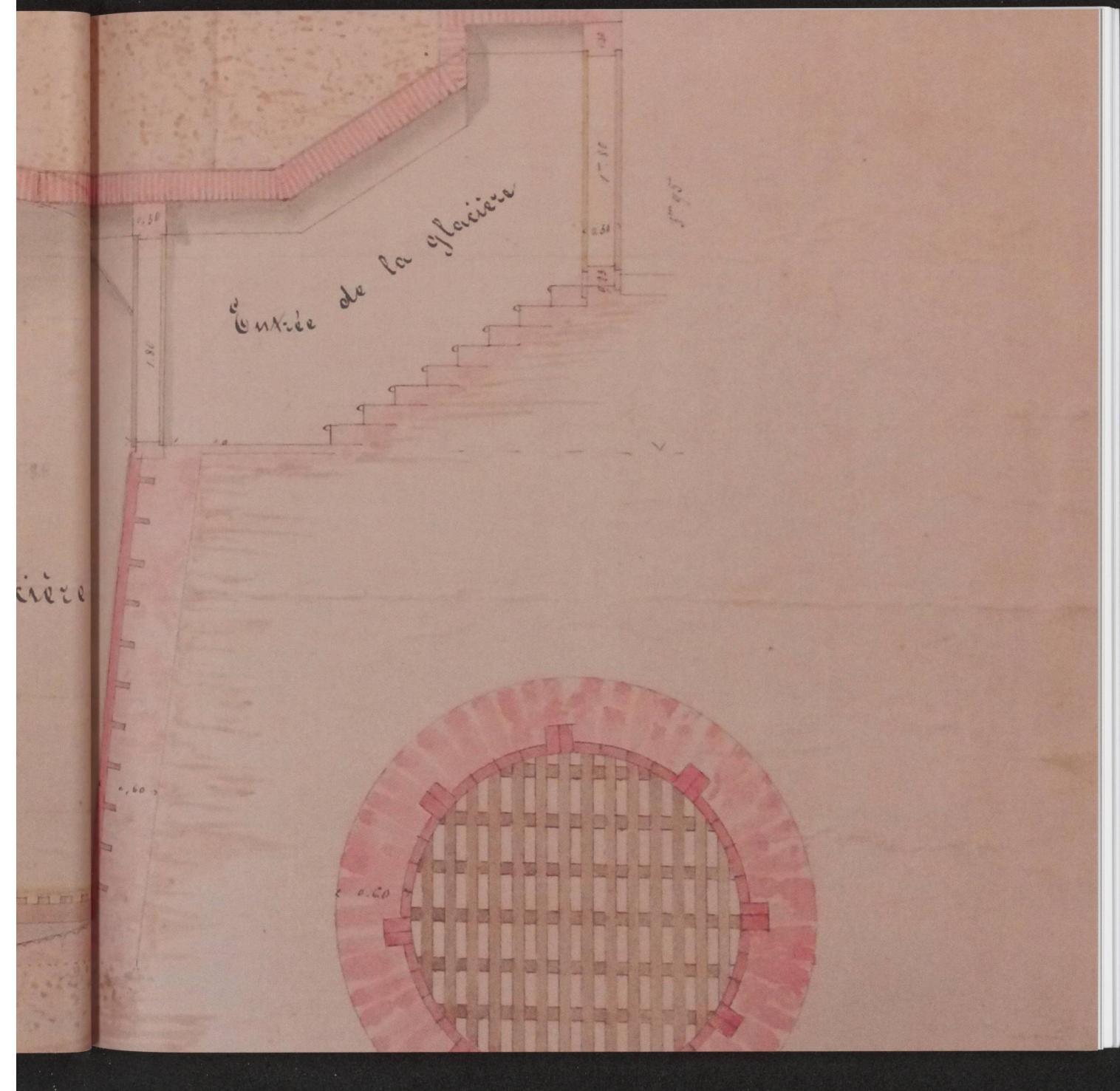
⁵ Aisément mesurables dans la configuration actuelle, ces dimensions de l'escalier se vérifient au centimètre près, ce qui prouve la précision du travail de construction.

⁶ Le ciment de Vassy est un ciment naturel à prise rapide, mis au point en 1830 dans l'Yonne (France) et utilisé pendant une cinquantaine d'années en Europe occidentale avant d'être supplanté par le ciment artificiel. À noter qu'en 1865, il sera utilisé aussi à Saint-Ursanne pour une réfection du pont sur le Doubs, ce qui prouve sa diffusion dans la région jurassienne pour les ouvrages en milieu très humide.

Glaciere à con-
struire dans la cour dupe-
rienne de l'Hopital de
Sorrentini

Échelle de 2 cent. pour 1 mètre.





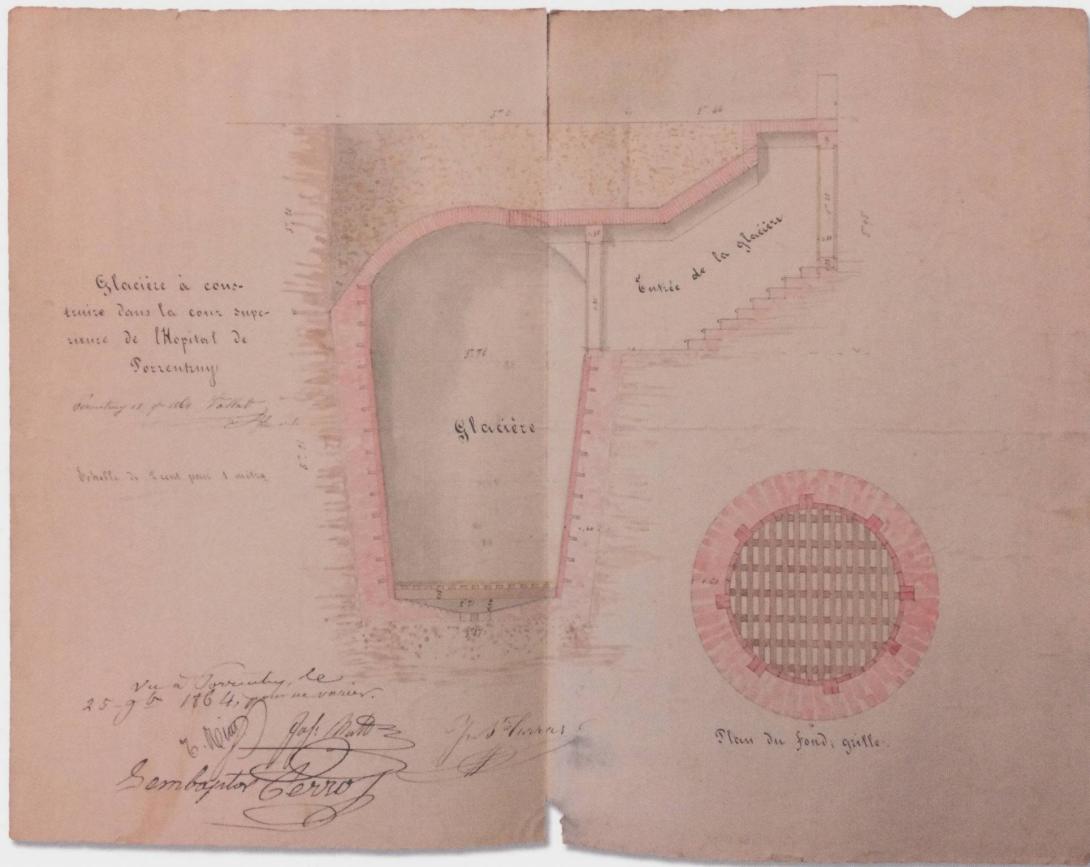


Figure 2 : plan de la glacière établi par l'architecte Maurice Vallat senior en date du 18 novembre 1864 et conservé aux Archives de la Bourgeoisie de Porrentruy (Fonds de l'Hôpital, No 125 C, 1863-1899) (Michel Hauser, 2019)

semblable à celui noté ci-dessus propre à repousser toute eau venant de l'extérieur ». Au quatrième article, enfin, l'architecte fournit les indications utiles pour la confection, en bois, des portes et du grillage de fond dont la glacière sera pourvue. Et de conclure : « Messieurs les administrateurs du susdit hôpital sont rendus attentifs qu'au moment de la pose de la glace il conviendra de l'isoler avec de la paille en gerbe étendue

sur le grillage et dressée contre les parois, que la glace devra être brisée sur les bords, et pourra être jetée en blocs dans le milieu... »

Mise en œuvre

Les travaux de construction de la glacière de l'hôpital de Porrentruy sont donc adjugés le 25 novembre 1864. Un document établi par l'administration de l'établissement

adjudicataire énumère, en dix-huit rubriques, les charges et conditions imposées à l'entrepreneur qui emportera la mise au rabais. On n'en relèvera que les prescriptions au sujet des délais d'exécution : « l'ouvrage devra commencer immédiatement, se poursuivre sans interruption et se terminer au quinze janvier mil huit cent soixante-cinq ». Il s'agira donc d'un chantier d'une durée d'un mois et demi, en pleine saison froide...

Plusieurs entrepreneurs semblent s'être mis sur les rangs. Le devis calculé par l'architecte Vallat prévoyait une dépense de quelque 2350 francs, mais au terme des enchères au rabais, c'est au prix de 2080 francs que le travail est attribué à Jean Matter⁷, maître maçon demeurant à Porrentruy. Cet artisan doit s'être mis immédiatement à l'ouvrage, ainsi que son contrat le commandait, et avoir tenu les délais impartis pour son achèvement. En tout cas, une note apposée au bas de la dernière page du document d'adjudication permet de considérer que la glacière est prête à fin janvier 1865 : « Le rapport de l'architecte, du premier février 1865, prescrit à Matt de remblayer sans délai le dessus de la glacière, avec des matériaux glaiseux, mais le pavage ne se fera qu'en mai, pour laisser aux matériaux le temps de se tasser ».

Le procès-verbal⁸ de la séance tenue par le Bureau du Conseil de l'hôpital le 12 février 1865 confirme la réalisation du travail : « Glacière terminée. Vu le rapport et le décompte réglé par M. Vallat, architecte, pour la construction de la glacière établie dans la cour supérieure de l'hôpital, ensemble des pièces à l'appui, la commission, après avoir visité l'ouvrage, le déclare

recevable et en état pour recevoir un dépôt de glaçons. Elle approuve également le décompte arrêté par M. Vallat ». L'entrepreneur Jean Matter ayant eu droit en définitive à une prime pour « ouvrages complémentaires »⁹, le coût total du chantier se sera élevé à 2720 francs et 23 centimes, à quoi il faut ajouter la rétribution destinée à l'architecte Vallat pour « confection du plan, du devis, surveillance et direction des travaux ».

Restait à tirer parti du nouvel ouvrage. Manifestement, de la glace y est conservée tout de suite. Elle sert d'abord aux besoins de l'hôpital, mais est aussi commercialisée, à en croire les dispositions prises le 23 mai 1865 par le Bureau précité : le prix de la glace, qu'il s'agira d'afficher « à proximité de la porte d'entrée de la glacière »¹⁰, sera de 50 centimes pour 5 livres, de 75 centimes pour 5 à 10 livres, de 1 franc pour 10 à 15 livres, de 1 franc et 25 centimes pour 15 à 20 livres, de 1 franc et 50 centimes de 20 à 30 livres et de 5 centimes par livre au-dessus de 30 livres. Il fut un temps, donc, où la glace naturelle se payait au poids...

De plus amples recherches permettraient probablement d'étoffer l'histoire¹¹ de cette glacière et d'établir notamment la durée de son exploitation, qui n'aura certainement pas dépassé, au mieux, les premières décennies du XX^e siècle. Quoi qu'il en soit, il reste de cette rare construction d'intéressants documents d'archives en révélant les origines et, dans le terrain même, des vestiges bien conservés.

9 Quittance du 14 février 1865, Archives de la Bourgeoisie de Porrentruy, Fonds de l'Hôpital, No 125 C (1863-1899).

10 Archives de la Bourgeoisie de Porrentruy, Registre des délibérations du Conseil de l'hôpital, 1865, séance du Bureau de l'hôpital du 23.05.1865.

11 Dans le même dossier (125 C, 1863-1899) des Archives de la Bourgeoisie de Porrentruy se trouve une page, grossièrement griffonnée, intitulée « Note des journées et voitures employés pour combler la glacière de l'hôpital de Porrentruy les 2, 3, 4 et 7 janvier 1868 ». Il faut probablement comprendre qu'il s'est agi en l'occurrence de remplir la glacière, en plein hiver, de glace prélevée quelque part à Porrentruy ou aux environs.

7 Jean Matter (ou Matt, selon une graphie plus fréquente) est un artisan bruntrutain, originaire du Liechtenstein, dont on connaît peu les activités. Tout au plus peut-on signaler, en plus de la construction de la glacière de l'Hôtel-Dieu, son implication dans des réparations pour lesquelles la Paroisse de Porrentruy fait appel à lui, en 1871, à l'église Saint-Pierre et à la cure (Archives de la République et Canton du Jura, 530 PY 288, Comptes de la Fabrique de Porrentruy pour l'année 1871). Il apparaît cependant qu'il a été ensuite mis en faillite par deux fois, en 1876 puis en 1880.

8 Archives de la Bourgeoisie de Porrentruy, Registre des délibérations du Conseil de l'hôpital, 1865, séance du Bureau de l'hôpital du 12.02.1865.